

réduire les dépenses et d'augmenter la résistance et la durée des routes. La diffusion de l'automobilisme fut un facteur de premier ordre à cet égard. Dans les anciennes provinces de l'est, on s'est préoccupé d'améliorer les routes existantes et de construire de grandes voies permettant le trafic entre les cités; dans les provinces de l'ouest on dut remplacer les pistes et sentiers de la prairie et de la montagne par des routes à l'usage du tourisme moderne aussi bien que des charrois.

Nous donnons ci-dessous un tableau résumant la situation de la voirie au Canada. Si l'on considère que, dans l'ensemble de la Puissance, il n'y a que 24 habitants par mille de route et qu'il existe en moyenne un mille de route par neuf milles carrés de terre, on se rendra compte de l'immensité du problème à résoudre. Une population minime, disséminée sur une vaste étendue, constitue un obstacle formidable à surmonter.

### 29.—Classification et longueur des routes du Canada au 31 mars 1924.

Provinces.	Chemin de terre.	Chemin de terre nivelé.	Gravier.	Macadam à l'eau.	Macadam bitumineux.	Béton bitumineux.	Béton de ciment.	Totaux.
	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.
Ile du Prince-Édouard.....	3,347	291	2	7	—	—	—	3,647
Nouvelle-Ecosse.....	11,580	2,290	1,255	57	8	—	—	15,190
Nouv.-Brunswick.....	8,900	1,614	3,599	—	11	—	—	14,124
Québec.....	29,676	11,152	2,516	1,838 <sup>2</sup>	109	12	71	45,374
Ontario.....	18,700	11,900	22,127	11,035 <sup>2</sup>	411	57	128	64,258
Manitoba.....	6,576	24,077	1,822	—	—	25	—	32,500 <sup>1</sup>
Saskatchewan.....	124,613	10,387	10	—	—	—	—	135,010 <sup>1</sup>
Alberta.....	14,900	44,500	—	—	—	—	—	59,400 <sup>1</sup>
Col. Britannique.....	1,085	10,691	4,101	45	27	29	21	15,969
<b>Total.....</b>	<b>219,347</b>	<b>116,802</b>	<b>35,432</b>	<b>12,982</b>	<b>566</b>	<b>123</b>	<b>220</b>	<b>385,472</b>

<sup>1</sup>Il existe en outre, des routes simplement tracées dont on estime la longueur à 8,000 milles au Manitoba 37,500 milles dans la Saskatchewan et 74,990 milles dans l'Alberta.

<sup>2</sup>Y compris 43 milles de chemins en gravier et 56.39 milles de voies macadamisées reconstruites en 1923, à l'aide des subsides du gouvernement fédéral.

<sup>3</sup>Y compris 5.8 milles de voies macadamisées reconstruites en 1923 à l'aide des subsides du gouvernement fédéral.

**Voirie moderne.**—La construction de nouvelles routes et l'amélioration de celles existantes, présentent un intérêt tellement général, que plusieurs organisations se sont créées dans le pays, dans le but de conseiller et d'aider les différents gouvernements dans l'accomplissement de cette œuvre. La plupart des provinces possèdent des associations dites des bonnes routes, lesquelles, collaborant avec les clubs d'automobilisme, s'efforcent de faire une utile propagande parmi la population des campagnes en vue d'obtenir sa coopération. Une division du ministère des Chemins de fer et des Canaux a pour objectif l'étude du réseau routier, la liaison entre le gouvernement fédéral et les ministères provinciaux de la voirie et l'aide financière donnée aux provinces pour stimuler la construction des routes.

**Législation fédérale.**—Une loi de 1919, chapitre 54 des statuts, autorise le gouvernement fédéral à dépenser \$20,000,000 au cours des cinq années suivantes, pour la création de nouvelles routes et l'amélioration des anciennes. Aux termes de cette loi, chacune des provinces reçoit annuellement, durant cinq ans, \$80,000, le surplus leur étant attribué proportionnellement à leur population respective. Le ministère des Chemins de fer et des Canaux doit se mettre d'accord avec les différents gouvernements provinciaux sur le coût probable et les modalités de la construction des nouvelles routes devant bénéficier de cette loi. L'encouragement donné par le gouvernement fédéral a largement contribué au succès de ce mouve-